

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE PARC ÉOLIEN DE GRAND-ROZOY

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté du 02 décembre 2014, une enquête publique qui sera ouverte **du mercredi 7 janvier 2015 au samedi 7 février 2015 inclus**, dans la commune de GRAND-ROZOY sur la demande d'autorisation d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs de plus de 50 mètres de hauteur dénommée parc éolien de Grand-Rozoy sur le territoire de la commune de GRAND-ROZOY présentée par la société MSE LES DUNES dont le siège social est situé Tour de Lille 19° étage Boulevard de Turin 59 777 LILLE.

Le projet est composé de 10 éoliennes d'une puissance nominale de 2,05 MW et d'une hauteur de 126,25 mètres sur le territoire de la commune de GRAND-ROZOY.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers, l'avis émis par l'autorité environnementale ainsi que toute information relative à l'enquête publique sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Aisne (www.aisne.pref.gouv.fr).

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier, qui contient l'étude d'impact et l'avis émis par l'autorité environnementale susmentionnés, dans la mairie de GRAND-ROZOY ou à la Direction départementale des territoires aux heures habituelles d'ouverture, et formuler éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de GRAND-ROZOY, siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

Des informations peuvent être également demandés auprès de la société MSE LES DUNES à Tour de Lille 19° étage Boulevard de Turin 59 777 LILLE.

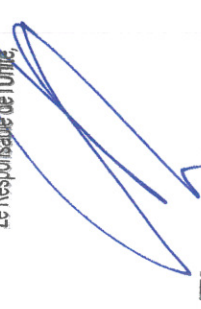
Monsieur Christian DEVOS, Directeur d'école, en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Serge VERON, Officier supérieur, en retraite, a été désigné comme suppléant ; Monsieur Christian DEVOS siégera pour recevoir les observations du public aux dates, heures et lieux suivants :

JOURS	HEURES	LIEUX
Mercredi 7 janvier 2015	09h00-12h00	GRAND ROZOY
Jeudi 15 janvier 2015	14h00-17h00	GRAND ROZOY
Mardi 20 janvier 2015	09h00-12h00	GRAND ROZOY
Vendredi 30 janvier 2015	16h-19h00	GRAND ROZOY
Samedi 7 février 2015	09h-12h00	GRAND ROZOY

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Direction départementale des territoires (50, boulevard de Lyon, 02011 LAON Cedex), dans la mairie de GRAND-ROZOY et sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne, pendant une durée d'un an, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La Préfète de Région Picardie est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande susvisée, qui peut être un arrêté d'autorisation assorti de prescriptions ou un arrêté de refus d'exploiter.

Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation,
Le Responsable de l'Unité,



Thomas BOSSUYT